



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4. Promouvoir la qualité de la vie et la réussite au sein des résidences étudiantes

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024

4. Promouvoir la qualité de la vie et la réussite au sein des résidences étudiantes

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024



4. Promouvoir la qualité de la vie et la réussite au sein des résidences étudiantes

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024

GARANTIR LA MIXITÉ DES PUBLICS ÉTUDIANTS (ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX, APPRENTIS, STAGIAIRES EN COURT SÉJOUR, SAISONNIERS PENDANT LES PÉRIODES DE VACANCES)

La volonté de mobiliser l'ensemble du parc de logements au maximum de sa capacité, et la promotion des valeurs de diversité et d'égalité des chances qui animent les Crous peuvent conduire ces derniers à ouvrir les résidences à d'autres publics que les étudiants, même si ces derniers, boursiers au premier chef, ont vocation à rester prioritaires en toutes circonstances. La finalisation des réhabilitations doit engager les établissements à une politique volontariste en matière de soutien au parcours d'insertion des jeunes, tout en garantissant la soutenabilité économique de l'activité hébergement.

Les Crous seront invités à proposer, en lien avec les rectorats, à une stratégie spécifique en matière de mixité d'usage des résidences, dans le double objectif d'accompagner le plus grand nombre de jeunes, dont prioritairement les boursiers, et le plus utilement possible, notamment du point de vue de l'apprentissage de l'autonomie, de l'insertion professionnelle et résidentielle, de l'ouverture sociale et culturelle.

Cette réflexion pourra intégrer des propositions sur la programmation typologique des résidences réhabilitées et construites ou encore le développement de formes complémentaires d'hébergement compatibles avec l'objectif de soutenabilité du modèle économique des Crous.

AMÉLIORER L'ACCUEIL ET L'ACCOMPAGNEMENT DES ÉTUDIANTS LES PLUS FRAGILES

Depuis la crise sanitaire l'accompagnement social des étudiants est devenu essentiellement un accompagnement financier en urgence qui génère des conditions de travail dégradées : évaluations sociales parfois trop rapides faute de temps et lien parfois trop peu fréquent avec les étudiants, incivilités voire agressivité des étudiants lorsque l'aide financière n'est pas accordée systématiquement. Alors que des sujets tels que la sexualité consentie et protégée, la relation aux autres, la médiation avec les familles (les relations conflictuelles sont de plus en plus fréquentes et peuvent entraîner des répercussions dramatiques), et la prévention des addictions exigent un engagement renouvelé des services sociaux des Crous par des actions individuelles et collectives, le temps à y consacrer est devenu marginal.

Une nouvelle approche de l'accompagnement ponctuel des étudiants rencontrant des difficultés sociales et financières devra être imaginée, en bonne articulation avec l'analyse des situations individuelles et les éventuels dispositifs de soutien déjà mis en place, afin de renforcer les missions des travailleurs sociaux en termes de possibilité d'accompagnement des étudiants, jeunes adultes souvent en mal de repères, et de soutien en particulier lors de leur première année d'études.

4. Promouvoir la qualité de la vie et la réussite au sein des résidences étudiantes

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024

L'amélioration de l'accompagnement des étudiants les plus fragiles repose également sur une meilleure prise en compte des situations de handicap, visible et invisible, et sur le renforcement de l'approche inclusive de leur accueil et de leur vie au sein des Crous.

Pour compléter l'accompagnement des étudiants en première année, le réseau s'engage à la création, par labellisation ou construction, d'une résidence de la réussite par académie d'ici 2027, les étudiants primoaccédants à l'enseignement supérieur présentant des risques spécifiques d'intégration. Ces résidences étudiantes labellisées facilitent l'accès à l'enseignement supérieur. Dans une résidence de la réussite, des étudiants de première année (les tutorés) sont regroupés avec des étudiants plus expérimentés (les tuteurs). Les tuteurs s'engagent à fournir un minimum d'accompagnement mensuel pour aider leurs binômes à s'intégrer à l'université et à la vie en ville. Ce tutorat permet la construction de repères, de liens sociaux et d'un environnement propice à l'épanouissement universitaire.

Enfin, les étudiants internationaux représentent 38 % des étudiants accueillis en résidence Crous. Ils expriment des besoins d'accompagnement social et pédagogique spécifiques qui doivent être renforcés et s'intégrer dans une stratégie de prise en charge des primo-arrivants dans l'enseignement supérieur français.

Les Crous travailleront à la signature de conventions locales d'accueil des free movers avec les établissements d'enseignement supérieur et participeront à tous les travaux conduits avec leurs partenaires (les services de l'État, en particulier, les rectorats, les établissements, les préfetures et autres opérateurs) visant à améliorer l'accompagnement de ces étudiants.

DÉVELOPPER UNE ACTION RÉVOLUE DE PRISE EN CHARGE DE LA SANTÉ MENTALE EN RÉSIDENCE

Face à la nécessaire prise en charge des problématiques de santé mentale touchant les étudiantes et les étudiants, le réseau a vocation à s'engager de manière résolue sur le champ de la prévention et du soin dans ses lieux de vie.

Les Crous s'engagent à la systématisation d'une convention partenariale avec les acteurs compétents en termes de santé (Service de Santé Étudiante des établissements, ARS, centres hospitaliers, etc.) pour la prise en charge thérapeutique et le déploiement d'une politique de prévention en résidence, tout en poursuivant l'utilisation des dispositifs de soutien psychologique en vigueur.

SYSTÉMATISER ET METTRE EN COHÉRENCE DE SITE LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES, LES DISCRIMINATIONS ET TOUTE FORME DE VIOLENCE



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



4. Promouvoir la qualité de la vie et la réussite au sein des résidences étudiantes

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024

Les Crous s'engagent dans le resserrement de leur stratégie CVEC sur des missions d'accompagnement des étudiants les plus fragiles qu'ils accueillent et des risques les plus graves auxquels ils et elles sont exposés, tout en amplifiant leurs actions auprès des établissements non bénéficiaires : le réseau s'engage dans la définition d'une trajectoire pluriannuelle des dépenses de CVEC des Crous coconstruite avec les élus étudiants de chaque établissement et partagée au sein des conférences territoriales de la vie étudiante, en appliquant les orientations ministérielles susceptibles de lui être fixées dans le cadre du futur COP.

Chaque Crous disposera d'un dispositif établi de prise en charge des violences sexistes et sexuelles d'ici la fin de l'année 2024, en articulation avec les dispositifs nationaux et locaux existants.

4. Promouvoir la qualité de la vie et la réussite au sein des résidences étudiantes

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024





**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



4. Promouvoir la qualité de la vie et la réussite au sein des résidences étudiantes

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024

LES AUTRES CHANTIERS



1 RESSOURCER LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE DU RÉSEAU

[Accès direct](#)

4. Promouvoir la qualité de la vie et la réussite au sein des résidences étudiantes

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024



2 RENFORCER LA FIERTÉ COLLECTIVE D'AGIR

[Accès direct](#)

4. Promouvoir la qualité de la vie et la réussite au sein des résidences étudiantes

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024



3 ÉLARGIR LE CERCLE DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACTION DES

CROUS

Accès direct

4. Promouvoir la qualité de la vie et la réussite au sein des résidences étudiantes

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024



4 PROMOUVOIR LA QUALITÉ DE LA VIE ET LA RÉUSSITE AU SEIN DES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

[Accès direct](#)

4. Promouvoir la qualité de la vie et la réussite au sein des résidences étudiantes

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024



6 PARTICIPER À UNE GOUVERNANCE PARTAGÉE DES BASSINS

DE VIE ÉTUDIANTE

Accès direct

4. Promouvoir la qualité de la vie et la réussite au sein des résidences étudiantes

Publié le 6 novembre 2024, Mis à jour le 7 novembre 2024



7 PENSER, SE QUESTIONNER, SE RÉINVENTER

[Accès direct](#)